

Compte-rendu de la réunion du 13 février 2013

Etaient présents :

André DENUX, Président du Comité du Haut-Rhin
Jacques ANTOINE, VC Sainte Marie aux Mines
Nathalie CLAUZEL, Philippe LAMBERT, VC Sainte Croix en Plaine
Brigitte EICHELBERGER, Chouet' Bike Club
Jean-Claude BLAISE, EC Colmar
Daniel MEYER, Munster Bike Club
Anne-Marie ARNOLD, VC Mollau
Alain BUCHY, Mireille et Christian ZINGLE, SSOL Habsheim.

Etaient excusés : Anne POZZI, Christian GOURC, Daniel GOEPFERT.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du mois de janvier.

Le compte-rendu est approuvé.

2. Calendrier

Le TRJV Enduro du VC Ste Marie aux Mines est reporté du dimanche 5 mai au dimanche 15 septembre. Les épreuves interrégionales du Ballon d'Alsace n'auront pas lieu cette année.

En ce qui concerne le calendrier mixte FFC/FSGT, si un accord est trouvé, M. Denux ne signera la convention que si le problème des assurances est résolu.

Si le projet est accepté, le trial de Kembs sera une course mixte et l'épreuve sera ouverte aux cadets. Ce trial ayant lieu le même week-end qu'une coupe de France, nous ne pouvons pas l'imposer aux cadets pour la sélection au TFJV.

Afin d'étoffer le calendrier, il est projeté d'organiser, vraisemblablement les 29 ou 30 juin, une course d'orientation « interclubs » ainsi qu'un trial qui, lui, serait réservé aux cadets pour la sélection au TFJV.

3. Organisation du TFJV

L'hébergement est réservé à compter du vendredi 26 juillet. Les cadres volontaires sont pour l'instant François KOERBER (BE), Alain BUCHY et Christian ZINGLE. Christian contactera Danielle TROESCH à ce sujet.

4. Règlement sélection TFJV

Voir en annexe

5. Divers

Organisation d'enduros

Une réunion des différents acteurs au niveau de la région « grand est » a permis de faire évoluer la situation par rapport aux organisations hors fédération. Il serait demandé un forfait « droit d'engagement + assurance » de 450 euros ainsi que 2,45 euros par participant licencié senior 1, 2 ou 3. Les engagements des licenciés « Pass'cyclisme » resteront au club.

Championnat de France à Auron

Jean-Claude BLAISE propose d'organiser un hébergement collectif pour les coureurs et éventuellement pour les parents accompagnateurs intéressés. Une information sera envoyée aux clubs avec demande de réponse pour fin février.

La prochaine réunion se tiendra le 6 mars.

14 février 2013 : Réponse de M. Denux à Jacques Antoine concernant l'enduro

L'engagement des non-licenciés reste au bénéfice des organisateurs. L'organisateur devra s'engager par écrit à prendre une assurance complémentaire pour les non-licenciés. Cette assurance est OBLIGATOIRE.

ANNEXE 1

CRVTT ALSACE

Règlement pour la sélection au Trophée de France du Jeune Vététiste 2013

1/ Objet : définir les conditions de participation du Comité d'Alsace au TFJV et les critères de sélection des coureurs

2/ Conditions de participation au TFJV :

- une équipe minimale complète dans chaque catégorie d'âge (benjamin, minime, cadet) soit 3 garçons et 1 fille par équipe et un jeune officiel, répondant aux critères de sélection détaillés dans le paragraphe ci-dessous.

3/ Critères de sélection :

Ne pourront prétendre à une sélection que les jeunes répondants aux critères suivants :

Benjamins Minimes

Critères de classement pour la sélection : (sans coefficient)

- 4 meilleurs résultats en cross (4 sur 5)
 - 1 résultat en trial (1 sur les 2 organisations espérées)
 - 1 résultat en descente (1 sur 2)
 - 1 résultat en CO (1 sur 1)
-
- Participation aux stages de préparation et de sélection organisés par la CRVTT
 - Avis positif donné par l'encadrement des stages jeunes vététistes sur la base du comportement et de l'état d'esprit du jeune lors de ces stages.

Cadets

Les cadets intéressés par une participation au TFJV, s'engageront par écrit auprès du comité de la CRVTT (formulaire ci-joint)

Pour les cadet(te)s on établira un classement indicatif à partir du cumul des points sur :

- Le championnat d'Alsace XC
- 1 résultat de Trial
- 1 résultat de CO
- 1 DH – Lac Blanc ou Hunawihr (parcours minimes)

- Meilleur résultat de la coupe d'Alsace au 30 juin 2013

4/ Décision finale

- La CRVTT se donne le droit d'analyser toute situation particulière qui lui sera remontée. En cas de situation litigieuse ou non définie, elle sera en final seule juge de la participation au TFJV ainsi que de la sélection des jeunes compétiteurs.
- Sauf nécessité d'examen de cas particulier, les résultats seront donnés à partir du jeudi 4 juillet 2013.

SELECTION CADETS AU TFJV : DECLARATION D'INTENTION

A retourner pour le 30 avril 2013 à

Christian ZINGLE – 5 rue des hirondelles – 68440 LANDSER

Nom : Prénom :

Club :

Je déclare être motivé par une participation au Trophée de France du Jeune Vététiste qui se déroulera à Mende du 29 juillet au 2 août 2013 (départ le vendredi 26 juillet – retour le samedi 3 août) et m'engage formellement à honorer ma sélection si la CRVTT, au vu de mes résultats et de mon comportement en compétition et à l'entraînement, me propose d'y participer.

J'ai bien noté que pour être sélectionnable, je dois participer :

- au stage d'entraînement des 22 et 23 avril 2013 au Rimlishof ;
- au championnat d'Alsace de cross country du 23 juin à Hunawihhr ;
- à une épreuve de descente TRJV parcours minimales (Lac Blanc ou Hunawihhr) ;
- à une course d'orientation et un trial si ces épreuves sont organisées dans le cadre du TRJV.

Le meilleur résultat en Coupe d'Alsace de cross-country (au 30 juin) sera également pris en compte.

A l'issue de ces épreuves la CRVTT établira un classement à partir duquel la décision de sélection sera prise et communiquée le jeudi 4 juillet.

A le

Signature du coureur :

Signature des parents :

Signature du président et
cachet du club :